

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



**Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA**

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2022



**Heidi Johnston, CPA, CA**

Chef des finances

Fonds RBC GMA

## États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)  
**FONDS ÉQUILIBRÉ VISION RBC**

Le 30 juin 2022

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>FONDS SOUS-JACENTS</b>				
Fonds d'obligations Vision RBC, série O*	13 234 972	143 790	126 308	
Fonds d'actions canadiennes Vision RBC, série O*	15 432 364	172 320	186 286	
Fonds d'actions mondiales Vision RBC, série O*	39 101 513	583 532	566 530	
<b>TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS</b>		<b>899 642</b>	<b>879 124</b>	<b>71,5</b>

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS</b>				
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES</b>				
<b>OBLIGATIONS FÉDÉRALES</b>				
Obligation du gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 <sup>er</sup> août 2022	11 000	10 974	10 987	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2023	1 700	1 688	1 676	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2023	20	20	20	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2024	10 805	10 628	10 292	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2025	1 200	1 190	1 107	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	680	664	585	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2045	650	703	681	
		<b>25 867</b>	<b>25 348</b>	<b>2,1</b>

<b>OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES</b>				
Province d'Ontario, 2,600 %, 8 sept. 2023	6 930	7 323	6 881	
Province d'Ontario, 2,300 %, 8 sept. 2024	3 000	3 142	2 934	
Province d'Ontario, 1,750 %, 8 sept. 2025	7 280	7 220	6 912	
Province d'Ontario, 1,050 %, 14 avr. 2026, USD	6 800	8 479	8 058	
Province d'Ontario, 2,400 %, 2 juin 2026	1 000	1 030	960	
Province d'Ontario, 2,700 %, 2 juin 2029	670	694	625	
Province d'Ontario, 1,350 %, 2 déc. 2030	2 000	1 978	1 632	
Province d'Ontario, 2,150 %, 2 juin 2031	510	523	441	
Province d'Ontario, 4,700 %, 2 juin 2037	640	692	674	
Province d'Ontario, 2,800 %, 2 juin 2048	246	265	191	
Province de Québec, 3,000 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2023	2 900	3 098	2 894	
		<b>34 444</b>	<b>32 202</b>	<b>2,6</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES</b>		<b>60 311</b>	<b>57 550</b>	<b>4,7</b>

<b>OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES</b>				
<b>Australie</b>				
Obligations du gouvernement de l'Australie, 2,250 %, 21 mai 2028, AUD	854	884	716	
Obligations du gouvernement de l'Australie, 3,250 %, 21 avr. 2029, AUD	555	602	488	
Obligations du gouvernement de l'Australie, 1,000 %, 21 déc. 2030, AUD	1 370	1 294	994	
Obligations du gouvernement de l'Australie, 2,750 %, 21 mai 2041, AUD	1 610	1 489	1 232	
		<b>4 269</b>	<b>3 430</b>	<b>0,3</b>
<b>Autriche</b>				
Obligations du gouvernement de la République d'Autriche, 1,500 %, 20 févr. 2047, EUR	375	684	440	
		<b>684</b>	<b>440</b>	<b>—</b>
<b>Belgique</b>				
Obligations du gouvernement du Royaume de Belgique, 4,250 %, 28 mars 2041, EUR	514	1 310	872	
		<b>1 310</b>	<b>872</b>	<b>0,1</b>
<b>Danemark</b>				
Obligation du gouvernement du Danemark, 1,750 %, 15 nov. 2025, DKK	7 000	1 569	1 295	
		<b>1 569</b>	<b>1 295</b>	<b>0,1</b>



Le 30 juin 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Finlande</b>				
Obligations du gouvernement de la Finlande, 1,375 %, 15 avr. 2047, EUR	72	115	83	
		115	83	—
<b>France</b>				
BNP Paribas S.A., 0,250 %, 13 avr. 2027, EUR	300	443	361	
BPCE S.A., 0,500 %, 14 janv. 2028, EUR	500	712	592	
Obligations du gouvernement de la République française, 1,250 %, 25 mai 2036, EUR	5 812	9 688	6 975	
Obligations du gouvernement de la République française, 1,750 %, 25 juin 2039, EUR	1 200	2 228	1 514	
Obligations du gouvernement de la République française, 0,750 %, 25 mai 2052, EUR	210	307	181	
Obligations du gouvernement de la République française, 1,750 %, 25 mai 2066, EUR	1 490	2 424	1 608	
Société Générale S.A., 0,125 %, 17 nov. 2026, EUR	600	864	744	
Société Générale S.A., 0,625 %, 2 déc. 2027, EUR	400	565	477	
		17 231	12 452	<b>1,0</b>
<b>Allemagne</b>				
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 0,250 %, 15 févr. 2029, EUR	2 400	3 187	3 060	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 0,000 %, 15 févr. 2031, EUR	3 010	3 983	3 649	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 2,500 %, 15 août 2046, EUR	3 204	7 222	5 118	
Volkswagen Leasing GmbH, 0,375 %, 20 juill. 2026, EUR	700	1 027	842	
Vonovia SE, 0,000 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2025, EUR	200	297	240	
		15 716	12 909	<b>1,0</b>
<b>Irlande</b>				
Obligations du gouvernement d'Irlande, 0,400 %, 15 mai 2035, EUR	228	364	248	
		364	248	—
<b>Israël</b>				
Obligation du gouvernement d'Israël, taux fixe, 2,250 %, 28 sept. 2028, ILS	3 200	1 375	1 165	
		1 375	1 165	<b>0,1</b>
<b>Italie</b>				
Buoni Poliennali Del Tesoro, 0,000 %, 15 déc. 2024, EUR	5 000	6 435	6 475	
Buoni Poliennali Del Tesoro, 0,000 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2026, EUR	2 100	2 960	2 615	
Buoni Poliennali Del Tesoro, 1,600 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026, EUR	900	1 478	1 192	
Buoni Poliennali Del Tesoro, 2,800 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2028, EUR	1 130	1 880	1 536	
Buoni Poliennali Del Tesoro, 1,500 %, 30 avr. 2045, EUR	1 690	2 130	1 580	
Buoni Poliennali Del Tesoro, 2,800 %, 1 <sup>er</sup> mars 2067, EUR	645	1 197	704	
		16 080	14 102	<b>1,2</b>
<b>Japon</b>				
Japan Bank for International Cooperation, 3,250 %, 20 juill. 2023, USD	200	272	258	
Obligations du gouvernement du Japon à dix ans, 0,100 %, 20 mars 2030, JPY	155 000	1 855	1 457	
Obligations du gouvernement du Japon à dix ans, 0,100 %, 20 mars 2031, JPY	160 000	1 796	1 498	
Obligations du gouvernement du Japon à vingt ans, 0,200 %, 20 juin 2036, JPY	651 700	7 773	5 874	
Obligations du gouvernement du Japon à vingt ans, 0,400 %, 20 mars 2040, JPY	316 900	3 920	2 807	
Obligations du gouvernement du Japon à vingt ans, 0,400 %, 20 juin 2040, JPY	171 000	2 152	1 509	
Obligations du gouvernement du Japon à vingt ans, 0,400 %, 20 sept. 2040, JPY	220 000	2 582	1 935	
Obligations du gouvernement du Japon à vingt ans, 0,500 %, 20 déc. 2040, JPY	352 000	3 967	3 143	
Obligations du gouvernement du Japon à vingt ans, 0,500 %, 20 sept. 2041, JPY	862 200	9 074	7 634	
Obligations du gouvernement du Japon à trente ans, 0,700 %, 20 mars 2051, JPY	310 000	3 511	2 591	
Obligations du gouvernement du Japon à quarante ans, 0,400 %, 20 mars 2056, JPY	100 000	1 132	733	
Obligations du gouvernement du Japon à quarante ans, 0,500 %, 20 mars 2059, JPY	183 000	2 011	1 361	
		40 045	30 800	<b>2,5</b>
<b>Luxembourg</b>				
Logicor Financing S.a.r.l., 0,625 %, 17 nov. 2025, EUR	300	428	361	
		428	361	—



Le 30 juin 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Pays-Bas</b>				
Enel Finance International N.V., 0,000 %, 28 mai 2026, EUR	500	749	606	
Heimstaden Bostad Treasury BV, 0,625 %, 24 juill. 2025, EUR	500	712	593	
Heimstaden Bostad Treasury BV, 1,375 %, 3 mars 2027, EUR	208	310	231	
ING Groep N.V., 1,250 %, 16 févr. 2027, EUR	500	722	628	
Prosus N.V., 1,207 %, 19 janv. 2026, EUR	200	286	235	
		2 779	2 293	<b>0,2</b>
<b>Nouvelle-Zélande</b>				
Obligations du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 4,500 %, 15 avr. 2027, NZD	750	696	625	
		696	625	<b>0,1</b>
<b>Norvège</b>				
Obligation du gouvernement de la Norvège, 1,750 %, 13 mars 2025, NOK	9 300	1 384	1 179	
Obligation du gouvernement de la Norvège, 1,750 %, 17 févr. 2027, NOK	3 490	530	432	
		1 914	1 611	<b>0,1</b>
<b>Pologne</b>				
Obligations du gouvernement de la République de Pologne, 2,750 %, 25 avr. 2028, PLN	5 395	1 717	1 242	
		1 717	1 242	<b>0,1</b>
<b>Roumanie</b>				
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,500 %, 8 févr. 2030, EUR	32	49	34	
		49	34	–
<b>Singapour</b>				
Obligations du gouvernement de Singapour, 2,125 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026, SGD	1 010	1 065	913	
Obligations du gouvernement de Singapour, 1,625 %, 1 <sup>er</sup> juill. 2031, SGD	800	744	663	
		1 809	1 576	<b>0,1</b>
<b>Espagne</b>				
Obligations du gouvernement d'Espagne, 0,000 %, 31 mai 2024, EUR	2 780	3 884	3 683	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 1,400 %, 30 juill. 2028, EUR	4 645	7 733	6 103	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 0,500 %, 30 avr. 2030, EUR	3 291	4 504	3 939	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 0,700 %, 30 avr. 2032, EUR	2 100	2 986	2 412	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 1,200 %, 31 oct. 2040, EUR	1 008	1 566	1 037	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 2,700 %, 31 oct. 2048, EUR	57	97	73	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 1,000 %, 31 oct. 2050, EUR	860	1 198	720	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 4,000 %, 31 oct. 2064, EUR	40	58	64	
		22 026	18 031	<b>1,5</b>
<b>Obligations supranationales</b>				
European Financial Stability Facility, 0,875 %, 5 sept. 2028, EUR	1 625	2 236	2 074	
Union européenne, 0,000 %, 4 juill. 2035, EUR	100	157	100	
		2 393	2 174	<b>0,2</b>
<b>Suisse</b>				
UBS Group AG, 0,250 %, 3 nov. 2026, EUR	400	570	491	
		570	491	–
<b>Royaume-Uni</b>				
HSBC Holdings Plc., 3,019 %, 15 juin 2027, EUR	500	673	667	
National Grid Plc., 2,179 %, 30 juin 2026, EUR	700	948	922	
NatWest Markets Plc., 0,125 %, 18 juin 2026, EUR	100	147	121	
Obligations du Royaume-Uni, 1,625 %, 22 oct. 2028, GBP	602	1 147	927	
Obligations du Royaume-Uni, 0,875 %, 31 juill. 2033, GBP	830	1 454	1 115	
Obligations du Royaume-Uni, 4,500 %, 7 sept. 2034, GBP	1 213	3 176	2 316	
Obligations du Royaume-Uni, 3,250 %, 22 janv. 2044, GBP	1 610	3 844	2 779	
Obligations du Royaume-Uni, 1,500 %, 22 juill. 2047, GBP	1 871	3 370	2 341	
Vodafone Group Plc, 3,100 %, 3 janv. 2079, EUR	400	597	517	
		15 356	11 705	<b>1,0</b>



Le 30 juin 2022

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>États-Unis</b>				
Comcast Corp., 0,000 %, 14 sept. 2026, EUR	300	448	366	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,750 %, 15 mai 2023	9 808	12 460	12 504	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,500 %, 30 avr. 2024	1 700	2 171	2 170	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,500 %, 30 sept. 2024	17 700	22 962	22 044	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,375 %, 15 mai 2027	14 112	18 742	17 588	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15 févr. 2028	3 445	4 863	4 357	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,625 %, 15 août 2029	4 530	6 180	5 310	
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,875 %, 15 nov. 2030	5 600	6 162	6 087	
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,500 %, 15 févr. 2039	2 228	3 352	2 999	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,375 %, 15 nov. 2040	1 390	1 535	1 289	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,875 %, 15 févr. 2041	1 100	1 326	1 111	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,500 %, 15 févr. 2045	4 534	6 348	4 956	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,625 %, 15 nov. 2050	3 360	3 691	3 043	
		90 240	83 824	6,8
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES</b>		238 735	201 763	16,4
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS</b>		299 046	259 313	21,1
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b>				
Gouvernement du Canada, 1,197 %, 4 août 2022	1 550	1 548	1 548	
Gouvernement du Canada, 2,401 %, 24 nov. 2022	4 020	3 982	3 982	
Banque Nationale du Canada, 1,450 %, 4 juill. 2022	47 356	47 356	47 356	
La Banque Toronto-Dominion, 1,596 %, 8 juill. 2022	35 000	34 989	34 989	
		87 875	87 875	7,2
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>		1 286 563	1 226 312	99,8
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		—	174	—
<b>GAIN LATENT SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)</b>		—	(933)	(0,1)
<b>PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)</b>		—	2 795	0,2
<b>GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)</b>		—	(1 070)	(0,1)
<b>PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)</b>		—	—	—
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>		1 286 563	1 227 278	99,8
<b>AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>		—	2 266	0,2
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>		—	1 229 544	100,0

**ANNEXE A**

**Contrats à terme normalisés**

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Gain latente (\$)
Contrat à terme normalisé Euro-BTP, septembre 2022			
à 121,61 EUR chacun	14	2 254	71
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 10 ans, septembre 2022			
à 118,14 USD chacun	74	11 187	103
<b>Gain latente</b>		13 441	174

**ANNEXE A (suite)**

**Contrats à terme normalisés**

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrats à terme normalisés sur obligations à 10 ans du Canada, septembre 2022			
à 127,25 CAD chacun	16	2 036	(52)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis CME, septembre 2022			
à 158,14 USD chacun	27	5 496	(132)
Contrat à terme normalisé Euro-Bund, septembre 2022			
à 151,92 EUR chacun	30	6 148	(127)
Contrat à terme normalisé sur obligations à 30 ans Euro-Buxl, septembre 2022			
à 174,25 EUR chacun	11	2 586	(159)
Contrat à terme normalisé Euro-AOT, septembre 2022			
à 141,86 EUR chacun	17	3 253	(76)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



Le 30 juin 2022

**ANNEXE A (suite)**

**Contrats à terme normalisés**

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latent (\$)
Contrat à terme normalisé Euro-Schatz, septembre 2022 à 109,38 EUR chacun	10	1 475	(3)
Contrat à terme normalisé sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis, septembre 2022 à 140,02 USD chacun	66	11 893	(116)
Contrat à terme normalisé sur obligations du Royaume-Uni, septembre 2022 à 116,27 GBP chacun	27	4 899	(77)
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 2 ans, septembre 2022 à 105,66 USD chacun	35	9 521	(59)
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 5 ans, septembre 2022 à 113,31 USD chacun	97	14 147	(132)
<b>Perte latente</b>		61 454	(933)
<b>TOTAL DES CONTRATS À TERME NORMALISÉS</b>		74 895	(759)

Les contreparties aux contrats à terme normalisés ci-dessus détiennent 5 410 \$ de bons du Trésor du Canada en garantie.

**ANNEXE B**

**Contrats de change**

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 1 846 USD, vente 2 341 CAD à 1,2872	5 juill. 2022	36
Achat 3 509 CAD, vente 347 799 JPY à 0,0095	6 juill. 2022	208
Achat 693 CAD, vente 3 743 DKK à 0,1814	7 juill. 2022	13
Achat 929 CAD, vente 567 GBP à 1,5670	8 juill. 2022	41
Achat 17 CAD, vente 4 850 HUF à 0,0034	11 juill. 2022	–
Achat 4 299 CAD, vente 421 881 JPY à 0,0095	11 juill. 2022	293
Achat 44 CAD, vente 12 291 HUF à 0,0034	11 juill. 2022	2
Achat 702 CAD, vente 70 447 JPY à 0,0095	11 juill. 2022	33
Achat 1 497 CAD, vente 150 504 JPY à 0,0095	13 juill. 2022	68
Achat 289 CAD, vente 176 GBP à 1,5672	13 juill. 2022	13
Achat 3 581 CAD, vente 2 651 EUR à 1,3500	13 juill. 2022	2
Achat 515 CAD, vente 561 AUD à 0,8885	13 juill. 2022	16
Achat 548 CAD, vente 399 EUR à 1,3500	13 juill. 2022	9
Achat 800 EUR, vente 1 077 CAD à 1,3500	13 juill. 2022	4
Achat 500 USD, vente 639 CAD à 1,2872	13 juill. 2022	5
Achat 2 179 CAD, vente 1 588 EUR à 1,3501	14 juill. 2022	35
Achat 599 CAD, vente 3 263 DKK à 0,1815	14 juill. 2022	6
Achat 401 CAD, vente 1 017 ILS à 0,3689	19 juill. 2022	26
Achat 7 455 CAD, vente 5 451 EUR à 1,3506	19 juill. 2022	94
Achat 3 292 CAD, vente 2 418 EUR à 1,3507	20 juill. 2022	25
Achat 641 CAD, vente 474 EUR à 1,3507	20 juill. 2022	–
Achat 1 741 CAD, vente 1 271 EUR à 1,3508	21 juill. 2022	24

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

**ANNEXE B (suite)**

**Contrats de change**

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 5 554 CAD, vente 4 054 EUR à 1,3508	21 juill. 2022	77
Achat 295 CAD, vente 2 070 NOK à 0,1307	25 juill. 2022	23
Achat 4 399 CAD, vente 3 203 EUR à 1,3513	27 juill. 2022	70
Achat 1 292 CAD, vente 1 000 USD à 1,2872	29 juill. 2022	4
Achat 1 386 CAD, vente 137 525 JPY à 0,0095	29 juill. 2022	78
Achat 2 872 CAD, vente 2 096 EUR à 1,3515	29 juill. 2022	39
Achat 26 CAD, vente 28 AUD à 0,8887	29 juill. 2022	1
Achat 328 CAD, vente 360 AUD à 0,8887	29 juill. 2022	8
Achat 1 564 CAD, vente 967 GBP à 1,5679	2 août 2022	48
Achat 105 CAD, vente 115 AUD à 0,8887	2 août 2022	3
Achat 67 CAD, vente 49 EUR à 1,3519	2 août 2022	1
Achat 1 938 CAD, vente 1 500 USD à 1,2872	4 août 2022	6
Achat 519 CAD, vente 402 USD à 1,2872	4 août 2022	1
Achat 1 677 CAD, vente 1 234 EUR à 1,3522	5 août 2022	8
Achat 951 CAD, vente 6 945 NOK à 0,1308	5 août 2022	42
Achat 1 962 CAD, vente 1 225 GBP à 1,5680	8 août 2022	41
Achat 734 CAD, vente 457 GBP à 1,5680	8 août 2022	17
Achat 826 CAD, vente 83 529 JPY à 0,0095	8 août 2022	31
Achat 700 GBP, vente 1 097 CAD à 1,5680	8 août 2022	1
Achat 51 CAD, vente 55 AUD à 0,8888	9 août 2022	1
Achat 1 659 CAD, vente 165 665 JPY à 0,0095	10 août 2022	83
Achat 1 918 CAD, vente 1 204 GBP à 1,5680	10 août 2022	30
Achat 208 CAD, vente 1 519 NOK à 0,1308	10 août 2022	8
Achat 147 CAD, vente 511 PLN à 0,2855	11 août 2022	1
Achat 170 CAD, vente 131 USD à 1,2872	11 août 2022	1
Achat 184 CAD, vente 637 PLN à 0,2855	11 août 2022	1
Achat 2 146 CAD, vente 1 654 USD à 1,2872	11 août 2022	17
Achat 2 963 CAD, vente 2 286 USD à 1,2872	11 août 2022	20
Achat 1 385 USD, vente 1 778 CAD à 1,2872	11 août 2022	5
Achat 2 536 CAD, vente 1 836 EUR à 1,3529	12 août 2022	51
Achat 3 086 CAD, vente 2 365 USD à 1,2872	12 août 2022	42
Achat 338 CAD, vente 210 GBP à 1,5681	12 août 2022	8
Achat 59 CAD, vente 37 GBP à 1,5682	16 août 2022	1
Achat 2 374 CAD, vente 1 730 EUR à 1,3534	17 août 2022	33
Achat 3 111 CAD, vente 2 400 USD à 1,2871	17 août 2022	22
Achat 907 CAD, vente 700 USD à 1,2871	17 août 2022	6
Achat 962 CAD, vente 700 EUR à 1,3534	17 août 2022	14
Achat 1 421 CAD, vente 142 667 JPY à 0,0095	18 août 2022	63
Achat 6 448 CAD, vente 4 742 EUR à 1,3535	18 août 2022	29
Achat 1 961 CAD, vente 1 446 EUR à 1,3535	19 août 2022	3
Achat 611 CAD, vente 4 642 NOK à 0,1308	19 août 2022	3
Achat 1 230 CAD, vente 900 EUR à 1,3539	23 août 2022	11
Achat 2 330 CAD, vente 1 717 EUR à 1,3539	23 août 2022	5
Achat 6 052 CAD, vente 4 437 EUR à 1,3539	23 août 2022	44
Achat 8 105 CAD, vente 5 972 EUR à 1,3539	23 août 2022	18
Achat 302 CAD, vente 333 AUD à 0,8888	24 août 2022	6
Achat 1 074 CAD, vente 106 808 JPY à 0,0095	25 août 2022	56
Achat 2 722 CAD, vente 1 697 GBP à 1,5684	25 août 2022	60
Achat 205 CAD, vente 129 GBP à 1,5684	25 août 2022	2
Achat 1 471 CAD, vente 145 577 JPY à 0,0095	26 août 2022	84
Achat 5 816 CAD, vente 4 269 EUR à 1,3542	26 août 2022	35
Achat 79 CAD, vente 7 770 JPY à 0,0095	29 août 2022	5
Achat 1 738 CAD, vente 178 554 JPY à 0,0095	30 août 2022	37
Achat 361 CAD, vente 396 AUD à 0,8888	1 <sup>er</sup> sept. 2022	8
Achat 4 792 CAD, vente 489 465 JPY à 0,0095	1 <sup>er</sup> sept. 2022	129
Achat 110 CAD, vente 817 NOK à 0,1308	2 sept. 2022	2



Le 30 juin 2022

**ANNEXE B (suite)**

**Contrats de change**

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 3 394 CAD, vente 2 502 EUR à 1,3549	2 sept. 2022	4
Achat 911 CAD, vente 1 002 AUD à 0,8889	6 sept. 2022	20
Achat 140 CAD, vente 480 PLN à 0,2844	8 sept. 2022	3
Achat 5 939 CAD, vente 619 225 JPY à 0,0095	8 sept. 2022	36
Achat 476 CAD, vente 526 AUD à 0,8889	12 sept. 2022	8
Achat 307 CAD, vente 340 AUD à 0,8889	14 sept. 2022	4
Achat 494 CAD, vente 51 208 JPY à 0,0095	15 sept. 2022	6
Achat 2 010 CAD, vente 1 551 USD à 1,2870	16 sept. 2022	13
Achat 265 CAD, vente 296 AUD à 0,8889	16 sept. 2022	1
Achat 4 132 CAD, vente 3 170 USD à 1,2870	16 sept. 2022	52
Achat 710 CAD, vente 73 019 JPY à 0,0095	20 sept. 2022	12
Achat 830 CAD, vente 85 472 JPY à 0,0095	20 sept. 2022	14
Achat 899 CAD, vente 4 858 DKK à 0,1824	20 sept. 2022	12
Achat 967 CAD, vente 2 567 ILS à 0,3707	21 sept. 2022	15
Achat 1 166 CAD, vente 4 021 PLN à 0,2839	22 sept. 2022	24
Achat 120 CAD, vente 75 GBP à 1,5692	22 sept. 2022	2
Achat 1 551 CAD, vente 1 200 USD à 1,2870	23 sept. 2022	6
Achat 5 248 CAD, vente 4 060 USD à 1,2870	23 sept. 2022	22
Achat 683 CAD, vente 835 NZD à 0,8030	23 sept. 2022	12
Achat 882 CAD, vente 978 AUD à 0,8890	23 sept. 2022	13
Achat 4 234 CAD, vente 3 275 USD à 1,2870	26 sept. 2022	19
Achat 7 040 CAD, vente 5 447 USD à 1,2870	26 sept. 2022	29
Achat 6 650 CAD, vente 5 114 USD à 1,2870	27 sept. 2022	68
Achat 3 303 CAD, vente 2 565 USD à 1,2870	29 sept. 2022	1
Achat 8 343 CAD, vente 6 480 USD à 1,2870	3 oct. 2022	3

2 795

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 10 404 CAD, vente 8 326 USD à 1,2872	5 juill. 2022	(311)
Achat 6 480 USD, vente 8 344 CAD à 1,2872	5 juill. 2022	(3)
Achat 426 CAD, vente 45 000 JPY à 0,0095	6 juill. 2022	(1)
Achat 631 CAD, vente 681 SGD à 0,9265	7 juill. 2022	(1)
Achat 4 508 NOK, vente 602 CAD à 0,1307	7 juill. 2022	(13)
Achat 675 CAD, vente 539 USD à 1,2872	8 juill. 2022	(19)
Achat 3 041 DKK, vente 562 CAD à 0,1814	8 juill. 2022	(10)
Achat 98 CAD, vente 29 024 HUF à 0,0034	11 juill. 2022	(1)
Achat 21 965 HUF, vente 80 CAD à 0,0034	11 juill. 2022	(5)
Achat 24 200 HUF, vente 88 CAD à 0,0034	11 juill. 2022	(5)
Achat 130 000 JPY, vente 1 250 CAD à 0,0095	11 juill. 2022	(16)
Achat 561 AUD, vente 530 CAD à 0,8885	13 juill. 2022	(31)
Achat 2 181 CAD, vente 1 700 USD à 1,2872	13 juill. 2022	(8)
Achat 5 964 CAD, vente 4 727 USD à 1,2872	13 juill. 2022	(121)
Achat 732 CAD, vente 790 SGD à 0,9265	13 juill. 2022	(1)
Achat 380 CAD, vente 300 USD à 1,2872	14 juill. 2022	(7)
Achat 701 CAD, vente 556 USD à 1,2872	18 juill. 2022	(15)
Achat 1 584 CAD, vente 1 249 USD à 1,2872	19 juill. 2022	(24)
Achat 2 384 CAD, vente 1 862 USD à 1,2872	19 juill. 2022	(13)
Achat 3 690 CAD, vente 2 880 USD à 1,2872	19 juill. 2022	(18)
Achat 673 CAD, vente 500 EUR à 1,3506	19 juill. 2022	(3)
Achat 4 119 EUR, vente 5 678 CAD à 1,3506	19 juill. 2022	(114)
Achat 95 CAD, vente 75 USD à 1,2872	21 juill. 2022	(2)

**ANNEXE B (suite)**

**Contrats de change**

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 677 EUR, vente 935 CAD à 1,3508	21 juill. 2022	(20)
Achat 800 EUR, vente 1 083 CAD à 1,3508	21 juill. 2022	(2)
Achat 118 GBP, vente 190 CAD à 1,5675	22 juill. 2022	(5)
Achat 1 418 CAD, vente 1 130 USD à 1,2872	25 juill. 2022	(38)
Achat 304 CAD, vente 239 USD à 1,2872	25 juill. 2022	(4)
Achat 809 CAD, vente 631 USD à 1,2872	26 juill. 2022	(3)
Achat 13 CAD, vente 10 USD à 1,2872	29 juill. 2022	–
Achat 800 USD, vente 1 036 CAD à 1,2872	29 juill. 2022	(6)
Achat 1 981 NOK, vente 272 CAD à 0,1308	5 août 2022	(12)
Achat 263 GBP, vente 418 CAD à 1,5680	8 août 2022	(5)
Achat 3 845 CAD, vente 2 993 USD à 1,2872	9 août 2022	(8)
Achat 2 378 CAD, vente 1 759 EUR à 1,3534	17 août 2022	(3)
Achat 2 200 EUR, vente 2 979 CAD à 1,3534	17 août 2022	(2)
Achat 1 000 EUR, vente 1 358 CAD à 1,3535	19 août 2022	(4)
Achat 3 944 CAD, vente 3 072 USD à 1,2871	24 août 2022	(10)
Achat 1 708 EUR, vente 2 369 CAD à 1,3542	26 août 2022	(55)
Achat 1 107 CAD, vente 880 USD à 1,2870	30 août 2022	(26)
Achat 351 CAD, vente 383 SGD à 0,9266	2 sept. 2022	(5)
Achat 1 779 CAD, vente 1 412 USD à 1,2870	6 sept. 2022	(39)
Achat 5 914 CAD, vente 4 640 USD à 1,2870	7 sept. 2022	(58)
Achat 11 CAD, vente 11 SGD à 0,9267	9 sept. 2022	–
Achat 222 CAD, vente 23 574 JPY à 0,0095	12 sept. 2022	(3)
Achat 4 522 CAD, vente 3 342 EUR à 1,3559	12 sept. 2022	(10)
Achat 489 CAD, vente 51 440 JPY à 0,0095	13 sept. 2022	(2)
Achat 431 CAD, vente 337 USD à 1,2870	14 sept. 2022	(3)
Achat 813 CAD, vente 519 GBP à 1,5690	15 sept. 2022	(2)
Achat 404 CAD, vente 3 109 NOK à 0,1309	19 sept. 2022	(3)

(1 070)

1 725

**TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE**

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

Les contreparties aux contrats de change ci-dessus détiennent 160 \$ de bons du Trésor du Canada en garantie.

\* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).



**États de la situation financière** (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>ACTIF</b>		
Placements, à la juste valeur	1 226 312 \$	1 309 314 \$
Trésorerie	293	31
Montant à recevoir de courtiers	1 663	–
Souscriptions à recevoir	545	3 099
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	174	204
Marge à recevoir	1 440	86
Gain latent sur les contrats de change	2 795	1 671
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	1 065	1 081
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 234 287</b>	<b>1 315 486</b>
<b>PASSIF</b>		
Montant à payer à des courtiers	–	2 500
Rachats à payer	1 199	969
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	933	428
Perte latente sur les contrats de change	1 070	1 271
Créditeurs et charges à payer	1 541	1 708
<b>TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>4 743</b>	<b>6 876</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)</b>	<b>1 229 544 \$</b>	<b>1 308 610 \$</b>
Placements, au coût	1 286 563 \$	1 139 302 \$
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>653 176 \$</b>	<b>730 156 \$</b>
<b>SÉRIE CONSEILLERS</b>	<b>– \$</b>	<b>5 047 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>5 155 \$</b>	<b>41 361 \$</b>
<b>SÉRIE DZ</b>	<b>23 023 \$</b>	<b>35 348 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>507 402 \$</b>	<b>494 450 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>40 779 \$</b>	<b>2 248 \$</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>13,59 \$</b>	<b>16,40 \$</b>
<b>SÉRIE CONSEILLERS</b>	<b>– \$</b>	<b>16,46 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>14,61 \$</b>	<b>17,55 \$</b>
<b>SÉRIE DZ</b>	<b>11,54 \$</b>	<b>13,85 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>14,87 \$</b>	<b>17,84 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>11,75 \$</b>	<b>14,04 \$</b>

**États du résultat global** (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2022	2021
<b>REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)</b>		
Intérêts à distribuer	2 139 \$	1 357 \$
Revenu tiré des fiducies de placement	1 995	1 032
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	5 331	9 327
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(12 132)	(2 156)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	(228 938)	37 514
<b>TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>(231 605)</b>	<b>47 074</b>
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	24	14
Gain (perte) net sur les soldes en devises	34	62
<b>TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)</b>	<b>58</b>	<b>76</b>
<b>TOTAL DES REVENUS (PERTES)</b>	<b>(231 547)</b>	<b>47 150</b>
<b>CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)</b>		
Frais de gestion	8 291	5 352
Frais d'administration	637	391
Frais liés au Comité d'examen indépendant	–	1
TPS/TVH	978	616
Retenue d'impôt à la source	9	–
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 915</b>	<b>6 360</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>(241 462) \$</b>	<b>40 790 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>(132 804) \$</b>	<b>23 364 \$</b>
<b>SÉRIE CONSEILLERS</b>	<b>(456) \$</b>	<b>161 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>(4 553) \$</b>	<b>1 324 \$</b>
<b>SÉRIE DZ</b>	<b>(5 239) \$</b>	<b>1 628 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>(94 194) \$</b>	<b>14 243 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>(4 216) \$</b>	<b>70 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>(2,79) \$</b>	<b>0,74 \$</b>
<b>SÉRIE CONSEILLERS</b>	<b>(1,56) \$</b>	<b>0,75 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>(2,93) \$</b>	<b>0,83 \$</b>
<b>SÉRIE DZ</b>	<b>(2,30) \$</b>	<b>0,67 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>(2,94) \$</b>	<b>0,91 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>(1,81) \$</b>	<b>0,78 \$</b>





**Tableaux des flux de trésorerie** (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2022	2021
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS</b>		
<b>AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	(241 462) \$	40 790 \$
<b>AJUSTEMENTS AUX FINS DU</b>		
<b>RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES)</b>		
<b>DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Intérêts à distribuer	(91)	–
Dividendes autres qu'en trésorerie	–	–
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	(1 995)	(1 032)
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	12 132	2 156
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	228 938	(37 514)
(Augmentation) diminution des débiteurs	46	(247)
Augmentation (diminution) des créditeurs	338	446
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	(1 354)	–
Coût des placements acquis*	(7 160 946)	(2 278 108)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	6 999 476	1 938 638
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES</b>		
<b>LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	(164 918)	(334 871)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS</b>		
<b>AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables*	282 878	383 219
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(117 698)	(48 469)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	–	–
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES</b>		
<b>LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	165 180 \$	334 750 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	262	(121)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	31	288
<b>TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE)</b>		
<b>À LA CLÔTURE</b>	293 \$	167 \$
Intérêts reçus (payés) <sup>†</sup>	1 639 \$	1 110 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement <sup>†‡</sup>	– \$	– \$
Dividendes reçus (payés) <sup>†‡</sup>	– \$	– \$

\* Opérations en nature exclues.

† Classés dans les activités d'exploitation.

‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série Conseillers		Série D		Série DZ	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>730 156 \$</b>	<b>368 621 \$</b>	<b>5 047 \$</b>	<b>3 493 \$</b>	<b>41 361 \$</b>	<b>18 835 \$</b>	<b>35 348 \$</b>	<b>29 415 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>								
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>(132 804)</b>	<b>23 364</b>	<b>(456)</b>	<b>161</b>	<b>(4 553)</b>	<b>1 324</b>	<b>(5 239)</b>	<b>1 628</b>
Frais de rachat anticipé	–	1	–	–	–	1	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	<b>145 431</b>	<b>232 218</b>	<b>369</b>	<b>804</b>	<b>6 153</b>	<b>14 910</b>	<b>820</b>	<b>2 241</b>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	<b>(89 607)</b>	<b>(55 093)</b>	<b>(4 960)</b>	<b>(751)</b>	<b>(37 806)</b>	<b>(4 505)</b>	<b>(7 897)</b>	<b>(930)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>								
<b>NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS</b>								
<b>SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>55 824</b>	<b>177 126</b>	<b>(4 591)</b>	<b>53</b>	<b>(31 653)</b>	<b>10 406</b>	<b>(7 077)</b>	<b>1 311</b>
Distributions tirées du revenu net	–	–	–	–	–	–	–	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX</b>								
<b>PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE</b>								
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>(76 980)</b>	<b>200 490</b>	<b>(5 047)</b>	<b>214</b>	<b>(36 206)</b>	<b>11 730</b>	<b>(12 316)</b>	<b>2 939</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>653 176 \$</b>	<b>569 111 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 707 \$</b>	<b>5 155 \$</b>	<b>30 565 \$</b>	<b>23 032 \$</b>	<b>32 354 \$</b>

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série F		Série O		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>494 450 \$</b>	<b>168 490 \$</b>	<b>2 248 \$</b>	<b>1 055 \$</b>	<b>1 308 610 \$</b>	<b>589 909 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>						
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>(94 194)</b>	<b>14 243</b>	<b>(4 216)</b>	<b>70</b>	<b>(241 462)</b>	<b>40 790</b>
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	2
Produit de l'émission de parts rachetables	<b>159 772</b>	<b>166 079</b>	<b>43 665</b>	<b>367</b>	<b>356 210</b>	<b>416 619</b>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	<b>(52 626)</b>	<b>(18 428)</b>	<b>(918)</b>	<b>(13)</b>	<b>(193 814)</b>	<b>(79 720)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>						
<b>NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS</b>						
<b>SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>107 146</b>	<b>147 651</b>	<b>42 747</b>	<b>354</b>	<b>162 396</b>	<b>336 901</b>
Distributions tirées du revenu net	–	–	–	–	–	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX</b>						
<b>PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	–	–	–	–	–	–
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE</b>						
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>12 952</b>	<b>161 894</b>	<b>38 531</b>	<b>424</b>	<b>(79 066)</b>	<b>377 691</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>507 402 \$</b>	<b>330 384 \$</b>	<b>40 779 \$</b>	<b>1 479 \$</b>	<b>1 229 544 \$</b>	<b>967 600 \$</b>



Le 30 juin 2022

### Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds vise à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme et, dans une moindre mesure, un revenu modéré, en investissant essentiellement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux, directement ou indirectement par des placements dans d'autres fonds gérés par RBC GMA ou une société liée à RBC GMA. Le fonds adopte une position socialement responsable dans ses placements.

Depuis le 30 juin 2017, les parts de série DZ sont plafonnées et ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux investisseurs. Les investisseurs qui détiennent actuellement des parts de série DZ du fonds peuvent continuer à souscrire des parts additionnelles de cette série.

Depuis le 26 juin 2020, les parts de série Conseillers sont plafonnées. Toutes les parts de série Conseillers assorties d'une option de frais d'acquisition reportés sont devenues des parts de série A le 11 avril 2022. RBC GMA a renoncé aux frais de rachats liés aux changements de désignation.

### Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

#### Risque de crédit (%)

Les titres exposés au risque de crédit, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 31,7 % (29,5 % au 31 décembre 2021) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	30 juin 2022	31 décembre 2021
AAA	44,2	36,4
AA	27,4	29,1
A	19,8	18,7
BBB	8,3	15,0
BB	0,1	0,3
Sans notation	0,2	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

#### Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actions américaines	30,0	29,9
Obligations étrangères	17,1	15,8
Actions internationales	16,1	17,6
Actions canadiennes	15,2	15,4
Obligations canadiennes	14,2	13,6
Trésorerie/Autres	7,4	7,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### Risque de taux d'intérêt (%)

Les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 21,1 % (29,6 % au 31 décembre 2021) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	30 juin 2022	31 décembre 2021
Moins de un an	32,6	6,1
1 an à 5 ans	31,0	40,1
5 ans à 10 ans	15,0	23,5
Plus de 10 ans	21,4	30,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En date du 30 juin 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2,0 % (2,8 % au 31 décembre 2021). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

#### Risque de change (% de la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du fonds au risque de change (compte tenu des opérations de couverture, le cas échéant) en date du :

Devise	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dollar américain	31,4	31,8
Euro	3,5	6,5
Franc suisse	2,7	2,4
Livre sterling	2,6	3,2
Couronne norvégienne	1,9	–
Dollar de Hong Kong	1,4	1,1
Yen japonais	1,1	1,7
Couronne danoise	0,5	1,0
<b>Total</b>	<b>45,1</b>	<b>47,7</b>



Le 30 juin 2022

En date du 30 juin 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux devises susmentionnées, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2,3 % (2,4 % au 31 décembre 2021), à condition que tous les autres facteurs aient été constants. En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

**Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)**

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

	30 juin 2022	31 décembre 2021
Indice S&P/TSX Capped Composite Total Return Index	+ ou - 5,0	+ ou - 4,6

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

**Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)**

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2022 et du 31 décembre 2021.

30 juin 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	879 124	–	–	879 124
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	259 313	–	259 313
Placements à court terme	–	87 875	–	87 875
Instruments dérivés – actifs	174	2 795	–	2 969
Instruments dérivés – passifs	(933)	(1 070)	–	(2 003)
Total des instruments financiers	878 365	348 913	–	1 227 278
% du total du portefeuille	71,6	28,4	–	100,0

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	963 366	–	–	963 366
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	254 163	–	254 163
Placements à court terme	–	91 785	–	91 785
Instruments dérivés – actifs	204	1 671	–	1 875
Instruments dérivés – passifs	(428)	(1 271)	–	(1 699)
Total des instruments financiers	963 142	346 348	–	1 309 490
% du total du portefeuille	73,6	26,4	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2022 et le 31 décembre 2021, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

**Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)**

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels suivants, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,75 %	0,10 %
Série Conseillers	1,75 %	0,10 %
Série D	1,00 %	0,10 %
Série DZ	0,75 %	0,10 %
Série F	0,75 %	0,10 %
Série O	s.o.*	0,02 %

\* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

**Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)**

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Nombre de parts détenues</b>		
Série DZ	113	113
Série O	116	116
<b>Valeur des parts</b>	<b>3</b>	<b>3</b>



Le 30 juin 2022

**Entités structurées non consolidées (%)**  
(se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	VL	Participation	VL	Participation
Fonds d'obligations				
Vision RBC	10,3	29,0	10,1	24,8
Fonds d'actions				
canadiennes Vision RBC	15,2	39,5	15,6	39,8
Fonds d'actions mondiales Vision RBC	46,1	40,8	47,9	36,2

**Impôts (en milliers de dollars)**  
(se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2021.

**Parts rachetables (en milliers)**

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin  
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2022	2021
<b>Série A</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	44 528	24 738
Nombre de parts émises	9 595	15 345
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(6 055)	(3 633)
Nombre de parts à la clôture	48 068	36 450
<b>Série Conseillers</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	307	233
Nombre de parts émises	23	52
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(330)	(49)
Nombre de parts à la clôture	–	236
<b>Série D</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	2 357	1 191
Nombre de parts émises	373	926
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(2 377)	(280)
Nombre de parts à la clôture	353	1 837

Périodes closes les 30 juin  
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2022	2021
<b>Série DZ</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	2 553	2 365
Nombre de parts émises	64	176
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(621)	(73)
Nombre de parts à la clôture	1 996	2 468
<b>Série F</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	27 716	10 510
Nombre de parts émises	9 746	10 176
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(3 331)	(1 127)
Nombre de parts à la clôture	34 131	19 559
<b>Série O</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	160	84
Nombre de parts émises	3 382	29
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(72)	(1)
Nombre de parts à la clôture	3 470	112

**Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)**

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2022	30 juin 2021
Juste valeur des titres prêtés	81 516	58 423
Juste valeur de la garantie reçue	83 147	59 592

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans les états du résultat global.

	30 juin 2022		30 juin 2021	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	32	100	19	100
RBC SI (payé)	(8)	(25)	(5)	(25)
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
Revenu du fonds	24	75	14	75



Le 30 juin 2022

**Compensation des actifs et des passifs financiers  
(en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des  
notes annexes)**

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds, dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	2 795	(1 070)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	2 795	(1 070)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(847)	847
Montant donné (reçu) en garantie	(109)	–
Montant net	1 839	(223)

31 décembre 2021	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	1 671	(1 271)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	1 671	(1 271)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(638)	638
Montant donné (reçu) en garantie	–	247
Montant net	1 033	(386)

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Le 30 juin 2022

## 1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2022.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N et de série O.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

## 2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2022 et du 31 décembre 2021, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

## 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

### Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique

Le 30 juin 2022

des fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

#### **Compensation des actifs et des passifs financiers**

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

**Classement des parts rachetables** Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

**Entités structurées non consolidées** Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du

fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values de capital, de revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La



Le 30 juin 2022

juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

**Détermination de la juste valeur** La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. La hiérarchie des données se résume comme suit :

*Niveau 1* – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

*Niveau 2* – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

*Niveau 3* – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les changements de méthode d'évaluation peuvent donner lieu à des transferts vers ou depuis le niveau désigné pour un placement.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

*Actions* – Les actions ordinaires et les actions privilégiées en bourse sont évalués d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

*Titres à revenu fixe et titres de créance* – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

*Placements à court terme* – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

*Options* – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global.

*Bons de souscription* – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

*Contrats à terme de gré à gré* – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour

Le 30 juin 2022

d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

*Swaps de rendement total* – Un swap de rendement total est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement total sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » de l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement total consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

*Contrats à terme normalisés* – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

*Swaps sur défaillance* – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que

la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

*Fonds sous-jacents* – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

*Évaluation de la juste valeur des placements* – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Le 30 juin 2022

**Trésorerie** La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

**Comptes sur marge** Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats dérivés.

**Monnaie fonctionnelle** À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

**Conversion des devises** La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

**Évaluation des séries** Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à cette série. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

**Opérations de placement** Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements, sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro.

**Comptabilisation des revenus** Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant de fonds sous-jacents et d'autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés au poste « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

**Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part** Dans l'état du résultat global, l'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

**Frais de rachat anticipé** Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou

Le 30 juin 2022

la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

**Devises** Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	JPY – Yen japonais
BRL – Real brésilien	KRW – Won sud-coréen
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNH/CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PEN – Nouveau sol péruvien
CZK – Couronne tchèque	PHP – Peso philippin
DKK – Couronne danoise	PLN – Zloty polonais
EGP – Livre égyptienne	RON – Leu roumain
EUR – Euro	RSD – Dinar serbe
GBP – Livre sterling	SEK – Couronne suédoise
HKD – Dollar de Hong Kong	SGD – Dollar de Singapour
HUF – Forint hongrois	THB – Baht thaïlandais
IDR – Rupiah indonésienne	TRY – Nouvelle livre turque
ILS – Nouveau shekel israélien	TWD – Nouveau dollar taïwanais
INR – Roupie indienne	USD – Dollar américain
	ZAR – Rand sud-africain

**Opérations en nature** Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. La principale différence entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concerne les opérations en nature. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

#### 4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

##### **Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif**

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

#### 5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les marchés des capitaux ont été très volatils en raison de la progression de la pandémie de COVID-19. Les effets de la pandémie sur les entreprises, les pays et le marché en général ne peuvent pas nécessairement être prévus pour le moment et pourraient nuire à la performance des fonds. Ses conséquences pourraient disparaître à court terme ou perdurer pour une plus longue période.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques sont ceux auxquels le fonds est directement exposé et l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque de perte dans l'éventualité où l'émetteur d'un titre ou une contrepartie ne serait pas en mesure de respecter ses obligations financières. La valeur comptable des placements et des autres éléments d'actif inscrits dans l'état de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins AA/Aa. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

**Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de l'exposition nette des instruments financiers à une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent, et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

**Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

**Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient

causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

## 6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts, pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

## 7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

## 8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

### *Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille*

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision

Le 30 juin 2022

d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement, qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

#### **Sous-conseillers**

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC  
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC  
(pour le fonds sous-jacent)  
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)  
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie  
investissement \$ US RBC  
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC  
(pour une partie du fonds)  
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie  
investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie  
investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une  
partie du fonds)  
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US  
BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)  
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une  
partie du fonds)  
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite  
capitalisation RBC  
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à  
petite capitalisation RBC  
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)  
(pour une partie du fonds)  
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations  
Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le  
sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une  
partie du fonds)  
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)  
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)  
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie  
du fonds)  
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une  
partie du fonds)  
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC  
(pour une partie du fonds)  
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une  
partie du fonds)  
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie  
du fonds)  
Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)  
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)  
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)  
Fonds international de croissance de dividendes RBC  
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres  
européens du fonds)  
Fonds neutre en devises d'actions internationales (pour le  
volet titres européens du fonds sous-jacent)  
Fonds d'actions européennes RBC  
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne  
capitalisation RBC  
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC  
(pour les fonds sous-jacents)  
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC  
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC  
Fonds d'actions de marchés émergents RBC  
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC

Le 30 juin 2022

Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC

Fonds d'actions mondiales RBC

Fonds d'actions mondiales Vision RBC

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC

Fonds d'actions chinoises RBC

Fonds d'actions japonaises RBC

BlueBay Asset Management LLP est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay

Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Fiduciaire**

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Placeurs**

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

#### **Dépositaire**

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Agents chargés de la tenue des registres**

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.



Le 30 juin 2022

**Courtiers**

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

**Agent de prêt de titres**

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

**Administrateur d'hypothèques**

La Banque Royale gère les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

**Autres opérations entre parties liées**

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

*Opérations entre parties liées*

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

*Opérations entre fonds*

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire

de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.